

Réglage des équipements gaz chez vos clients professionnels et industriels



1 Identifiez vos clients, leurs points de livraison PCE/GI et la liste de leurs équipements.

2 Réalisez les devis de réglage de chaque PCE/GI.

3 Planifiez l'intervention et transmettez la facture à votre client.

VOS CONTACTS

VOTRE CONTACT GRDF



Caroline LOMBART

Pilote filière Changement de gaz

✉ caroline.lombart@grdf.fr

☎ 06 08 81 52 90

PAR TÉLÉPHONE

En contactant le **service client**
GRDF au 09 69 36 35 34
(choix n°3 dédié aux professionnels)

PAR MAIL

contact.adaptationgazH@grdf.fr

VIA NOTRE SITE WEB



changementdegaz.grdf.fr